

ACP
LES VENELLES 2
Rue au Bois, 127-129
B-1150 BRUXELLES
BCE : BE 0818.530.837

c/o Citya Bruxelles S.A.
Agence d'UCCLE
Rue Basse 21/23
B-1180 BRUXELLES
BCE : BE 0430.800.556

Uccle, le 18/11/2025

Monsieur et Madame
[REDACTED]
Venelle aux 4 Noeuds, 50 / Bte
B-1150 BRUXELLES

INFORMATION TRES IMPORTANTE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

: ACP de la résidence VENELLES 2

C'est en notre qualité de syndic de la copropriété dont question sous rubrique que nous vous adressons la présente.

Suite aux décisions de l'Assemblée générale des copropriétaires qui s'est tenue en date du 09/10/2025, le budget n'ayant pas changé par rapport à 2024/2025.

« nous attirons votre attention sur le fait que le montant des appels de provisions mensuels pour les charges courantes reste inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Il en est de même en ce qui regarde les apports au fonds de réserve.

Les ordres permanents restent donc également inchangés »

***Nous insistons sur le fait de bien effectuer les paiements sur les 2 comptes distincts,
pour le 10 de chaque mois.***

Nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]
Comptabilité
Uniquement du mardi au jeudi
☎: 02/373.38.26
[REDACTED]